

Championnat de Vendée jeune de palet fonte

Ce championnat est organisé par le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural (CDSMR) et la Commission Vendéenne Du Palet (CVDP)

Il se déroule sur 9 après-midi, dans 9 communes différentes (9 matchs de championnat) et, est ouvert à tous les jeunes de moins de 18 ans licenciés d'un club ou non licenciés.

➤ **Le but de ce championnat :**

Faire un classement des meilleurs joueurs de palet et inciter les jeunes à pratiquer le jeu du palet comme les adultes.

➤ **La particularité :**

Chaque participant joue 7 parties (voir 6 parties s'il y a du retard) par après-midi en tête à tête et change d'adversaire à chaque partie. Les parties se jouent en 13 points gagnants et chaque joueur dispose de 3 palets. Si la salle n'est pas assez grande et suivant le nombre de plaques pouvant être installées, les parties se joueront en doublette à 13 points et 3 palets chacun. Chaque joueur se voit attribuer les points comme suit :

- Partie gagnée à 13 marque 6 points
- Partie gagnée à 11 marque 4 points
- Partie perdue à 10 ou 9 marque 3 points
- Partie perdue à 8, 7 ou 6 marque 2 points
- Partie perdue à 5, 4 ou 3 marque 1 point
- Partie perdue à 2, 1 ou 0 marque 0 point

1 joueur exempt marque 6 points (partie gagnée 13 à 7)

Important : Lorsqu'un joueur est en retard de 5 minutes après le coup de sifflet, ce joueur perd la partie 0 à 13 s'il joue en tête à tête et dans le cas d'une doublette, les 4 joueurs font la partie, le joueur en retard perd 0 à 13 et les autres joueurs gardent les points du score.

➤ **Le classement :**

Un classement par après-midi est défini à l'issue de la 7ème partie comme suit :

- Addition des points réels (Pts) marqués lors des parties jouées.
- Addition et différence des buts (Gl-av) marqués entre le pour et le contre. □ Addition des buts (Pour) marqués lors des parties jouées.
- En cas d'ex-aequo, le classement sera départagé par cumul P6, P5, ... Un

classement général est cumulé à l'issue de chaque journée comme suit :

- Cumul des points réels (Pts) marqués lors de chaque après-midi.
- Cumul des différences de buts (Gl-av) marqués entre le pour et le contre.
- Cumul des buts (Pour) marqués lors des parties jouées.

➤ **La remise des prix :** *Pour les 9 matchs de championnat*

Des coupes récompensent les 4 meilleurs joueurs de la journée dans chaque catégorie (12 et 16 ans). Elles seront remises à la fin de chaque journée de championnat.

➤ **La finale :**

On remettra à l'assemblée générale, les trophées pour les champions 12 et 16 ans ainsi que les 2èmes et 3èmes et la meilleure féminine. Des fanions seront aussi donnés aux champions 12 et 16 ans. La féminine sera récompensée si elle participe à 5 matchs minimum.

• **Nos besoins :**

Trouver des associations qui peuvent le samedi après-midi mettre à la disposition des jeunes, une salle de sport chauffée et suffisamment grande pour installer 15 à 20 plaques voir plus, ces associations se doivent de trouver les plaques nécessaires et les jeux de palets au bon déroulement des rencontres.

• **Fonctionnement :**

Un lot de 8 coupes est distribué à chaque club organisateur en début de saison. Les coupes sont prises en charge par, le CDSMR section palet, la CVDP et le club organisateur à concurrence de 35€uros et devra être acquitté le jour même de la rencontre à l'ordre de la CVDP.

Tous les frais annexes au bon déroulement des rencontres sont pris à 50/50 entre le CDSMR section palet et la CVDP.

La recette du bar est attribuée au club organisateur, les tarifs applicables sont ceux du championnat adulte.

Le responsable à la commission du championnat de Vendée jeune est chargé de transmettre les résultats au secrétariat de la CVDP, ce dernier les publiera sur le site internet (www.le-palet.com) ainsi que dans la presse et les adressera aux présidents des clubs, dans les jours suivant la compétition.

La commission du championnat de Vendée jeune se réserve le droit à tout moment de modifier le déroulement du match en cas de force majeure

□ **Inscription :**

- Les inscriptions se font de 14h00 à 14h30
- La 1^{ère} partie est affichée à partir de 14h35
- Les joueurs qui arrivent entre 14h30 et 14h45 peuvent s'inscrire mais ne jouent pas la 1^{ère} partie, ils perdent celle-ci (0 à 13) et marquent 0 point
- Il est impératif pour le club qui reçoit que la salle soit ouverte dès 14h00 afin que les joueurs puissent s'inscrire, s'entraîner et être au chaud.

Complément d'informations au sujet des accompagnateurs

- Les adultes doivent laisser libre les plaques dès que les jeunes viennent jouer leur partie, les plaques sont mises à disposition pour que les jeunes puissent s'entraîner ou jouer leurs parties, les adultes peuvent lancer quelques palets mais ne doivent en aucun cas gêner le déroulement de la compétition.
- Les adultes (Parents ou accompagnateurs) doivent laisser les jeunes faire leur partie sans s'interposer. S'il y a un litige entre deux joueurs (Choix du point entre deux palets...), un responsable de la CVDP interviendra.

Merci de respecter ces quelques règles pour le bon déroulement de la compétition

Les responsables de la Commission Vendéenne Du Palet